

Anaïg BARZIC
Morgan FITAMANT
Christophe GIOT
Jacques GUILLOU
Paul GUILLOU
Hubert HENRY
Michel JAOUEN

Frédéric MIKOL
Odile RICOULT
Mikaël ROCUET
Paul SOUBIGOU
Philippe VATTIER

Experts-Comptables
Commissaires aux comptes

FONDS DE DOTATION DU MUSEE DE LA FAIENCE
DE QUIMPER
14 Rue Jean-Baptiste Bousquet
29000 QUIMPER

RAPPORTS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2018

QUEST CONSEILS BREST

6 rue Jacques Daguerre - ZAC de Kergaradec - CS 50127 - 29803 BREST Cedex 9
Tél. 02 98 44 25 32 - Fax 02 98 46 43 34 - Email : contactbrest@ouestconseils.fr

S.A.R.L. au capital de 1 151 840 € - R.C.S. BREST 342 047 552

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre du Conseil Régional de Bretagne
Société de commissariat aux comptes membre de la Compagnie Régionale de Rennes.

VANNES - AURAY - LORIENT - QUIMPER - BREST



www.ouestconseils.bzh

SOMMAIRE

- 1. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**
- 2. RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS
REGLEMENTEES**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Aux administrateurs de l'association FONDS DE DOTATION DU MUSEE DE LA FAIENCE DE QUIMPER,

▪ Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du FONDS DE DOTATION DU MUSEE DE LA FAIENCE DE QUIMPER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

▪ Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

▪ Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

L'annexe légale expose les règles et principes comptables suivis par votre fonds de dotation ainsi que les méthodes d'évaluation appliquées aux différents postes du bilan. Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables observées pour ces éléments, les informations portées dans l'annexe et nous sommes assurés de leur correcte application.

▪ Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

▪ Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

▪ Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

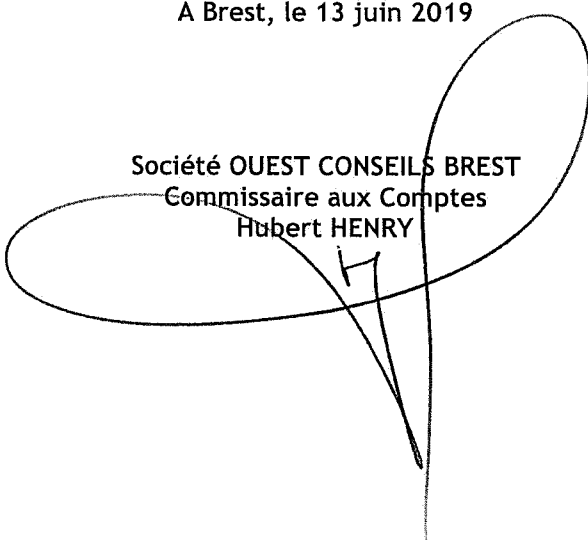
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

A Brest, le 13 juin 2019

Société OUEST CONSEILS BREST
Commissaire aux Comptes
Hubert HENRY



Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fonds dotation Musée Faïence

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	26 800	24 000
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	14 614	19 393
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	-1 761	-4 779
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecart de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
	Provisions réglementées		
	Droit des propriétaires (commodat)		
Total II		39 652	38 614
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)	168 232	189 740
Total II		168 232	189 740
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 175	11 192
	Dettes fiscales et sociales	8 531	13 448
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance		
Total III		56 706	24 641
Écart de conversion passif IV			
Total du passif (I+II+III+IV)		264 592	252 995
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an		
	Dettes sauf (1) à moins d'un an	56 706	24 641
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés	Sur legs acceptés		
	Autres		

Ouest Conseils Brest
SARL IROISE CONSEILS AUDIT
6, rue Jacques Daguerre
C.S. 50127
29803 BREST CEDEX 9
Tél. 02 98 44 25 32 - Fax 02 98 46 43 34

Fonds dotation Musée Faïence

Période de l'exercice 01/01/2018 31/12/2018
Période de l'exercice précédent 01/01/2017 31/12/2017

* Mission de Présentation

Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	11 737	7 809
	Production vendue : Biens		
	Services liés à des financements réglementaires		
	Autres services	34 840	27 683
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	46 578	35 492
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Cotisations		
	Dons		
	Legs et donations		
	Subventions d'exploitation		
	Produits liés à des financements réglementaires		
Charges d'exploitation	Ventes de dons en nature		
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	458	2 842
	Autres produits	106 994	136 445
	Total des produits d'exploitation I	154 030	174 780
	Marchandises Achats	13 469	17 377
	Variation de stocks	-7 081	-10 674
	Matières premières et autres approvisionnements Achats	8 561	7 666
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	103 026	100 573
	Impôts, taxes et versements assimilés	3 130	3 524
	Salaires et traitements	33 596	38 476
	Charges sociales	9 130	12 152
	Dotations sur immobilisations amortissements	3 774	4 779
	d'exploitation sur actif circulant : provisions	9 514	9 257
	pour risques et charges : provisions		
	Subventions accordées par l'association		
	Autres charges	708	819
	Total des charges d'exploitation II	177 831	183 951
Résultat d'exploitation (I-II)		-23 801	-9 171
Opér. commun	Excédents ou déficits transférés III		
	Déficits ou excédents transférés IV		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	571	728
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
Charges financières	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers V	571	728
	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières VI		
Résultat financier (V-VI)		571	728
Résultat courant avant impôt (III+IV+V-VI)		-23 229	-8 442
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier immobilier		

Ouest Conseils Brest

SARL IROISE CONSEILS AUDIT

6, rue Jacques Daguerre

C.S. 50127

29803 BREST CEDEX 9

Tél. 02 98 44 25 32 - Fax 02 98 46 43 34

Fonds dotation Musée Faïence

Période de l'exercice 01/01/2018 31/12/2018
Période de l'exercice précédent 01/01/2017 31/12/2017
* Mission de Présentation Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles VIII		
Résultat exceptionnel (VII-VIII)			
Participation des salariés aux résultats IX			
Impôts sur les sociétés X		40	55
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI		23 269	8 497
Engagements à réaliser sur ressources affectées XII		1 761	4 779
Total des produits (I+II+V+VII+XI) XIII		177 871	184 006
Total des charges (II+IV+VI+VIII+X+XII) XIV		179 633	188 785
Excédent ou déficit (XIII-XIV) (XIII-XIV)		-1 761	-4 779
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition de biens et services			
Personnel bénévole			

Ouest Conseils Brest
SARL IROISE CONSEILS AUDIT
6, rue Jacques Daguerre
C.S. 50127
29803 BREST CEDEX 9
Tél. 02 98 44 25 32 - Fax 02 98 46 43 34

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos-le 31/12/2018

FONDS DOTATION DU MUSEE

Table des matières

1	Principes et méthodes comptables	3
2	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	4
2.1	Actif immobilisé	4
2.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	5
2.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	6
2.1.3	Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture	7
2.2	Actif circulant	8
2.2.1	État des stocks	8
2.2.2	Actif circulant / dépréciations	8
2.2.3	Précisions sur d'autres créances significatives	9
2.2.4	Charges constatées d'avance et écarts de conversion d'actif	9
2.3	Fonds associatifs	9
2.3.1	Réserve pour projet associatif	9
2.3.2	Autres fonds associatifs	10
2.4	Provisions, fonds dédiés, autres passifs	11
2.4.1	Fonds dédiés	11
2.5	État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	12
2.5.1	Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits	13
2.6	Informations relatives à l'effectif	13
3	Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)	14



1 Principes et méthodes comptables

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n°2014-03, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement du CRC n°1999-01 du 16 février 1999.

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés

2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Immobilisations		Valeur brut début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)		Valeur brute fin (D)
				Sorties	Virements	
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Total I	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles Total II	1 128	-	-	-	1 128
Immobilisations corporelles	Terrains	-	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-	-
	Install. Tech., mat., outillage	-	-	-	-	-
	Install. générales, ag. Am. divers	20 704	-	-	-	20 704
	Matériel de transport	-	-	-	-	-
	Mat. bur., informatique, mobilier	33 367	4 814	883	-	37 298
	Immo. Corp. En cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-	-
	Total III	54 071	4 814	883	-	58 002
Immobilisations financières	Participations	-	-	-	-	-
	Créances rattachées à des part.	-	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
	Prêts et autres immo. financières	-	-	-	-	-
	Total IV	-	-	-	-	-
Total général		55 190	4 814	883	-	59 130

2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Immobilisations	Amortissements début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Amortissements fin (D)
Amortissements incorporels	Frais d'établissement Total II			
	Autres immobilisations incorporelles Total II			
Amortissements corporels	Terrains	-	-	-
	Constructions	-	-	-
	Install. Tech., mat., outillage	-	-	-
	Install. générales, ag. Am. divers	8 847	2 644	-
	Matériel de transport	-	-	-
	Mat bur., informatique, mobillier	7 140	755	883
	Immo. Grevées de droits	-	-	-
	Total III	15 987	3 399	883
Total général		16 585	3 775	883

2.1.3 Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	598	376	-	-	-	974
Corporelles	15 987	3 399	-	883	-	18 503
TOTAL	16 585	3 775	-	883	19 477	19 477

2.2 Actif circulant

2.2.1 État des stocks

<i>Catégorie de stocks appropriés à notre entité</i>	<i>Valeur brute</i>	<i>Dépréciation</i>	<i>Valeur nette</i>
<i>Matières premières et approvisionnements</i>			
<i>En cours de production de biens</i>			
<i>En cours de production de services</i>			
<i>Produits intermédiaires</i>			
<i>Produits finis</i>			
<i>Marchandises</i>	58 420	45 344	13 076
TOTAL	58 420	45 344	13 076

2.2.2 Actif circulant / dépréciations

<i>Rubriques</i>	<i>Situations et mouvements</i>			
	<i>(A) Dépréciations au début de l'exercice</i>	<i>(B) Augmentations : dotations de l'exercice</i>	<i>(C) Diminutions : reprises de l'exercice</i>	<i>(D) Dépréciations à la fin de l'exercice</i>
<i>Stocks</i>	36 287	9 515	458	45 344
<i>Usagers</i>	-	-	-	-
<i>Autres</i>	-	-	-	-
TOTAL	36 287	9 515	458	45 344

Provision pour dépréciation des ouvrages :

- Catalogues de l'exposition 2013 « René-Yves Creston »
- Catalogues de l'exposition 2014 « 1931Quimper et l'Exposition coloniale »
- Catalogues de l'exposition 2015 « Paul Fouillen »
- Catalogues de l'exposition 2016 « Les femmes et les enfants d'abord... »
- Catalogues de l'exposition 2017 « Armor et Argoat... »
- Catalogues de l'exposition 2018 « Jeanne Malivel »

2.2.3 Précisions sur d'autres créances significatives

2.2.4 Charges constatées d'avance et écarts de conversion d'actif

2.2.4.1 Charges constatées d'avance

Nature	Date période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA			3 227		

2.3 Fonds associatifs

La présentation des fonds associatifs dans le bilan avant répartition est normée dans le règlement CRC 99-01.

Le résultat comptable ne pouvant être attribué aux adhérents, qui n'ont aucun droit individuel sur celui-ci, le résultat positif est appelé « excédent » et le résultat négatif « déficit ». L'instance statutairement compétente se prononce sur l'affectation de l'excédent ou déficit. (Chap I.1, règlement n°1999-01)

Une seule ligne est consacrée au résultat global de l'exercice sous la rubrique des fonds propres.

2.3.1 Réserve pour projet associatif

Le « projet de la fondation » est constitué des différents objectifs fixés par les organes statutairement compétents de la fondation pour réaliser l'objet social.

Intitulé des projets	Montant début exercice	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice (consommation par affectation du résultat)	Diminution de l'exercice (consommation par investissement : transfert vers le compte 1027)	Montant fin exercice
Projet du Fonds	19 393.26		4 779.02		14 614.24

2.3.2 Autres fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Apports				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés (avec charges)	24 000.00	2 800		26 800.00
Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
Écarts de réévaluation				
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables (par l'organisme)				
Provisions réglementées				
Droit des propriétaires (commodat)				

Détail des dons et legs contrepartie du compte 218800 : Œuvres

Don en nature 2015		
2 portes menu HB Henriot	Date 06/06/2015	valeur 300,00
Don en nature 2016		
Plat uni, décor d'un personnage, mention "mon dieu je vais claquer sans ..." PBL HB	Date 12/12/2016	valeur 800,00
Plat uni, déformé en cru mention "d'un bout du monde à l'autre.." HB PBL2004	Date 12/12/2016	valeur 800,00
Ensemble de 4 carreaux de grès signé PBL MFQ	Date 12/12/2016	valeur 600,00
Ensemble de 4 carreaux de grès signé P Bloas 2010 "mon ange de t'ai trahi..."	Date 12/12/2016	valeur 600,00
Ensemble de 4 carreaux de grès signé PBL MFQ	Date 12/12/2016	valeur 600,00
Petit vase soliflore Odette HB quimper Odette 978-1424-	Date 05/12/2016	valeur 200,00
Petit vase soliflore Odette HB quimper Odette 978-1104+	Date 05/12/2016	valeur 200,00
Peinture acrylique sur bois "Equipage du palangrier Dahut sur le port du Rosmeur, D.	Date 14/10/2016	valeur 7 000,00
Jatte carrée "Port de Poulgoazec, Audierne" scène marine HR Quéré	Date 14/10/2016	valeur 1 200,00
Jatte carrée "Marin au filet" scène marine HR Quéré	Date 14/10/2016	valeur 2 000,00
Petit plat rond uni "Enfant au Rosmeur" HR Quéré	Date 14/10/2016	valeur 1 500,00
Dessous de plat carré décor d'une scène marine "Tréboul" HR Quéré	Date 14/10/2016	valeur 1 200,00
Assiette unie à décor d'une ancre de marine R Quéré F.A. B 4/1997	Date 14/10/2016	valeur 200,00
Petite coupelle décor de bateaux HR Quéré	Date 14/10/2016	valeur 200,00
Plaque en céramique "Anse de Pouldavid" HR Quéré	Date 14/10/2016	valeur 2 000,00
Plaque en céramique "Parents à Ploaré" HR Quéré	Date 14/10/2016	valeur 2 000,00
Plaque de céramique "le silence des marins" HR Quéré	Date 14/10/2016	valeur 2 000,00
4 Cadres de grès signé PB MFQ	Date 30/06/2016	valeur 600,00
		23 700,00
Don en nature 2018		
Assiette décor d'étoile et motif floral Henriot Quimper 23	Date 04/12/2018	valeur 250,00
Assiette décor géométrique et floral Henriot	Date 04/12/2018	valeur 300,00
Assiette décor d'étoile et motif floral Henriot Quimper 14	Date 04/12/2018	valeur 250,00
Vierge faïence Quimper Rouanez An Arvor H31L24 cm	Date 26/03/2018	valeur 2 000,00
		2 800,00
		26 800,00

2.4 Provisions, fonds dédiés, autres passifs

2.4.1 Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard

Les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs

2.4.1.1 Dons manuels

<i>Situations</i> <i>Ressources</i>	<i>Montant des fonds</i>	<i>Fonds à engager au début de l'exercice (19)</i>	<i>Utilisation en cours d'exercice (7894)</i>	<i>Engagement à réaliser sur dons manuels affectés (6894)</i>	<i>Fonds restant à engager en fin d'exercice (19)</i>
<i>Dons manuels 2011</i>	113 071	94 561	23 269		71 292
<i>Dons manuels 2012</i>	37 050	37 050			37 050
<i>Dons manuels 2013</i>	158 577	33 221			33 221
<i>Dons manuels 2014</i>	144 320	141			141
<i>Dons manuels 2015</i>	140 985	17 887			17 887
<i>Dons manuels 2016</i>	143 845	2 101			2 101
<i>Dons manuels 2017</i>	136 445	4 779			4 779
<i>Dons manuels 2018</i>	106 994			1 761	1 761
TOTAL		189 740	23 269	1 761	168 232

2.5 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-		
	Prêts	-		
	Autres	-		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Créances Clients et Comptes rattachés	-		
	Autres	2 735	2 735	
Charges constatées d'avance		3 227	3 227	
TOTAL		5 962	5 962	
Prêts Accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-			
Autres emprunts obligataires		-			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-			
	à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers		-			
Fournisseurs et comptes rattachés		48 176	48 176		
Dettes fiscales et sociales		8 531	8 531		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		-			
Autres dettes		-			
Produits constatés d'avance		-			
TOTAL		56 707	56 707		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					

Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physique à la clôture	
--	--

2.5.1 Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits

Honoraires des commissaires aux comptes

	CAC 1	CAC 2
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	2 163.00	
Au titre d'autres prestations		
Honoraires totaux	2 163.00	

2.6 Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié y compris celui mis à disposition de l'entité se décompose ainsi, par catégorie.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et Techniciens		
Employés	1	
Ouvriers		
TOTAL	1	

3 Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

Le CER présenté est élaboré conformément à l'Annexe II intitulée « l'Établissement du CE annuel des Ressources des associations et fondations faisant appel à la générosité publique » du règlement n°1999-01 qui comprend trois paragraphes : « conditions » et « modalités », d'établissement du CER, « modèle de tableau de CER globalisé avec affectation des ressources collectées auprès du public par type d'emplois ».

EMPLOIS

	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)
1 - MISSIONS SOCIALES		
1.1. Réalisées en France		
- Actions réalisées directement	152 331	104 322
- Versements à d'autres organismes agissant en France		
1.2. Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées directement		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		
2.1. Frais d'appel à la générosité public	13 280	13 280
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés		
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publ		
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	12 261	12 261
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COM DE RESULTAT	177 872	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS		
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFE	1761	
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V - TOTAL GENERAL	179 633	
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		2 014
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		3 775
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		128 502
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NAT		
Missions sociales	2 800	
Frais de recherche de fonds		
Frais de fonctionnement et autres charges		

RESSOURCES

	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressourc collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PU NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCI		189 740
1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		106 994
1.1. Dons et legs collectés		
- Dons manuels non affectés	106 994	106 994
- Dons manuels affectés		
- Legs et autres libéralités non affectés		
- Legs et autres libéralités affectés		
1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
2 - AUTRES FONDS PRIVES		
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		
4 - AUTRES PRODUITS	47 608	
I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES A COMPTE DE RESULTAT	154 602	
II - REPRISES DES PROVISIONS		
III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISE DES EXERCICES ANTERIEURS	23 269	
IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES PUBLIC		21 508
V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
VI - TOTAL GENERAL	177 871	128 502
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		128 502
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUB NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		168 232
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NAT		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		